|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Mettre en œuvre l’accompagnement renforcéAccompagnement personnalisé (fiche 1.6) – Consolidation des acquis (fiche 1.7) – Aide à l’orientation (fiche 1.8) [Décret n°2009-148 du 10 février 2009](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237827&categorieLien=id) relatif à l’organisation de la voie professionnelle*.* [BO n°1 du 3 janvier 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo1/MENE1831834A.htm) (CAP et Baccalauréat professionnel). [BO n°12 du 21 mars 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo12/MENE1905963N.htm)(Note de service du 13 mars 2019 Horaires CAP et Baccalauréat professionnel. Vade-mecum Consolidation des acquis etAccompagnement Personnalisé sur [Eduscol.](https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html) | | |  | | **2020** | |
|  |  |  | |  | |  | |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre | |  | | **Check** Evaluer | |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**  Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, chaque élève bénéficie d’un temps d’accompagnement renforcé qui répond à ses besoins, à ses aspirations et à ses projets. La consolidation des acquis et l’accompagnement personnalisé sont deux volets du dispositif d’accompagnement.1  Ces modules s’inscrivent-ils dans un axe / des axes du projet d’établissement ?  Le pilotage des actions est-il mis en place ?  Des instances comme par exemple le Conseil pédagogique définissent-elles des objectifs et des propositions de mise en œuvre ?  Comment est organisée la communication autour de la question de l’accompagnement ?  Un échéancier, des indicateurs cibles, des bilans d’étapes sont-ils prévus ?  **1 Les trois volets du dispositif d’accompagnement**  Volumes horaires pour un cycle et par année comprenant trois volets :   1. Consolidation des acquis 2. Accompagnement personnalisé 3. Aide à l’orientation (module d’insertion professionnelle et de poursuite d’études)   **CAP** : 192,5 h pour le cycle  Année 1 : 101,5 h / Année 2 : 91 h  **Bac Pro :** 265 h pour le cycle  Seconde : 90 heures  Première : 84 heures  Terminale : 91 heures |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps**  Comment est organisé(e) le pilotage et/ou la coordination du dispositif ?   * Y-a-t-il un pilote ou un référent désigné pour la coordination des dispositifs ? Quel est son rôle ? D’autres personnes ressources sont-elles identifiées par l’établissement ? * Quel rôle le conseil pédagogique joue-t-il dans l’organisation du dispositif ? * Dans quelle mesure l’organisation mise en place favorise-t-elle la réussite des actions menées ainsi que l’adhésion des élèves ? * Comment s’articulent la mise en œuvre et les contenus des trois volets de l’accompagnement ? * Comment le volume horaire des trois volets est-il réparti ; selon quelles stratégies, quelles disciplines ? * Dans quelle mesure les modes d’organisations retenus (temps intensifs, alignements en barrettes, créneaux de concertation, etc.) apportent-ils une plus-value au travail d’équipe ? * Le choix des créneaux horaires dans l’emploi du temps favorise-t-il l’assiduité des élèves ? * Comment la période d’accueil et d’intégration des élèves entrant en lycée professionnel a-t- elle contribué à la mise en place de groupes répondant à cet accompagnement renforcé ? * Comment le numérique contribue-t-il à la gestion de l’organisation (planning, réunions de concertation, échéancier, bilans d’étape, partage d’outils et contenus pédagogiques …) ? * Un plan de formation des enseignants en établissement et/ou au Plan Unique de Formation est-il établi ? * Comment le dispositif est-il nommé dans l’emploi du temps ? | |  | | **Exemples d’indicateurs de suivi**   * Organigramme de pilotage * Instances impliquées (CA, Conseil pédagogique, conseil d’enseignement) * Tableaux de bord d’organisation (volumes horaires, groupes, acteurs, disciplines / spécialités, phasages, actions, type de groupe, etc...) * Plan, fiche action de la période dite d’intégration des entrants * Outils numériques facilitateurs * Actions de formation prévues/réalisées * Nombre et nature des outils de positionnement retenus (tests nationaux, LSU, entretiens, évaluations…) | |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies d’Aix-Marseille – Grenoble - Limoges**

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

**Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

**1.5**

**Actions**

**Points faibles**